

Maison de l'Europe de Paris





Erasmus + : L'Europe s'ouvre aux étudiants mais pas que

Erasmus + est l'un des programmes les plus appréciés et les plus connus par les citoyens européens. Même si son développement en direction des apprentis ou du secteur sportif n'est pas encore assez visible, on parle encore moins des autres actions de l'Union européenne envers les jeunes. Retour sur ces politiques absentes de nos radars.

Qui n'a jamais entendu parler de l'auberge espagnole ou d'anecdotes d'amis ou de collègues lors de leur séjour Erasmus en Espagne, en Hongrie ou en Grèce ? La possibilité pour les étudiants de partir pour un semestre ou une année dans un autre pays de l'Union européenne est de plus en plus connue. C'est d'ailleurs l'une des politiques préférées des Européens. Les jeunes participant à ce programme voient leurs crédits universitaires (ECTS) reconnus automatiquement de retour dans leur pays d'origine et ont bénéficié d'une bourse européenne qu'ils peuvent compléter d'une bourse de leur région et des bourses reçues sur critères sociaux qu'ils conservent le temps de leur séjour à l'étranger.

L'accent sur la mobilité des apprentis

Ce programme renvoie pourtant l'image d'être réservé à une élite qui poursuit ses études dans l'enseignement supérieur. Pourtant, il s'est largement élargi et s'appelle désormais Erasmus +. Les professeurs, les apprentis en alternance, les stagiaires, les jeunes entrepreneurs ou les demandeurs d'emploi peuvent en bénéficier. Il existe également des possibilités pour obtenir des financements en direction des projets sportifs ou d'échange de jeunes. La majorité des départs Erasmus restent ceux des étudiants mais surtout en raison de la faible visibilité des autres opportunités. La Commission européenne a donc décidé de mettre l'accent sur ces publics que le programme a du mal à approcher, notamment les apprentis.

En dehors de ce programme Erasmus +, l'Union européenne agit également en faveur des jeunes mais cela reste invisible aux yeux de ses citoyens. De manière générale, elle vient en

Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique. 29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 618585 www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu

Maison de l'Europe de Paris • @ @MdEuropeParis









Maison de l'Europe de Paris

appui des politiques jeunesses de ses Etats membres mais elle agit aussi directement à travers des fonds destinés à l'intégration sociale et professionnelle des jeunes.

Les jeunes en situation défavorisée particulièrement visés

En effet, certains jeunes ne sont pas mobiles et n'ont pas envie de l'être. Ils peuvent tout de même bénéficier de l'action de l'Union lorsqu'elle finance des projets d'intégration sociale et professionnelle des jeunes sur leur territoire, sans obligation de mobilité. C'est notamment le cas au travers de la Garantie pour la jeunesse ou du Fond Social Européen. Les jeunes en situation défavorisée sont particulièrement visés comme bénéficiaires de ces aides à travers les structures qui les accompagnent dans leur insertion.

C'est notamment le cas des chantiers éducatifs, mis en œuvre dans le cadre du programme "Plateforme interbailleurs de chantiers éducatifs de remobilisation", cofinancé par le Fonds Social Européen, proposées aux jeunes accompagnés par les associations de prévention spécialisée. Ils peuvent ainsi être salariés sur une courte durée (quelques jours ou semaines) avec pour mission la réalisation de divers travaux d'utilité générale. Pour le porteur de projet, la Fondation Paris Habitat, : "C'est un temps de remobilisation qui permet aux jeunes, souvent très éloignés de l'emploi, d'acquérir des savoir-faire et des savoir-être, de retrouver une confiance en soi, mais aussi de créer du lien social dans les quartiers".

De son côté, l'association GRDR (Migration, citoyenneté, développement) a développé le projet « Qualif'jeunes : un cycle d'accompagnement pour l'emploi » grâce à des fonds européens. Il permet l'organisation d'entretiens personnalisés, des ateliers, des formations et la mise en réseaux pour faciliter l'insertion professionnelle de jeunes de la région parisienne.

Pour découvrir plus en détail les actions de l'Union européenne en direction de la jeunesse, retrouvez des porteurs de projets et des jeunes en ayant bénéficié, ainsi que deux représentants de la Ville de Paris gérant les fonds européens dans la capitale, lors d'une conférence organisée par le Centre d'Information Europe Direct de Paris et ses homologues franciliens.

> Rendez-vous le mardi 13 novembre de 18h30 à 20h à la Maison de l'Europe de Paris.

Article rédigé par le Centre d'Information Europe Direct de la Maison de l'Europe de Paris et publié par France Soir le 06/11/2018

Maison de l'Europe de Paris

Association régle par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique. 29, avenue de Villiers 75017 Paris • Tél +33(0)1 44618585 www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu • \$\mathbb{\Omega}\$ and \$\mathbb{\Omega}\$ @ MdEuropeParis





